

27 Mar 2024 -20:13

Remise des clés du nouveau Palais de Justice de Namur

Mercredi 27 mars 2024 a eu lieu la cérémonie de remise des clés du nouveau Palais de Justice de Namur aux futurs occupants, en présence notamment des représentants de la Régie des Bâtiments, d'AG Real Estate, du SPF Justice et de la Police Fédérale.

Les travaux de construction, qui se sont déroulés de septembre 2020 à mars 2024, sont le fruit d'une bonne collaboration entre la Régie des Bâtiments, AG Real Estate, et les futurs occupants, le SPF Justice et la Police Fédérale.

Le nouveau complexe d'une superficie brute de 34.652 m² est équipé de panneaux photovoltaïques et répond aux critères de haute performance énergétique.

|| Dans une démocratie, la place de la justice est essentielle pour tenir l'équilibre de toute la société ; respectons-la et permettons lui d'être efficace. Mais ce bâtiment n'est pas uniquement un lieu de justice, il est également un symbole de notre engagement envers l'excellence environnementale, le bien-être des occupants et des justiciables. Dans ce projet, la Régie des Bâtiments a fait un travail remarquable. Notre part du travail est faite. Je suis maintenant impatient de voir la justice prendre pleinement possession des lieux. ||

Secrétaire d'État en charge de la Régie des Bâtiments

|| Travailler pour un acteur public est toujours une mission particulière, porteuse de sens et génératrice de responsabilités. Le chantier du Palais de Justice de Namur s'inscrit magnifiquement dans cette démarche et a mobilisé toutes les équipes qui, aujourd'hui, sont fières et satisfaites du résultat. Cette nouvelle construction fait partie intégrante de la revalorisation du quartier des Casernes et permettra aux différents acteurs agissant en son cœur, de créer un véritable nouveau quartier où il fait bon vivre, travailler et habiter. ||

CEO d'AG Real Estate

Centralisation de la Justice sur un même site

Le nouveau Palais de Justice permettra aux juridictions namuroises d'être hébergées sur un même site et dans un complexe moderne situé au croisement de la rue Général Michel et du boulevard Cauchy, sur le site des « Casernes Léopold ».

Résolument moderne et tourné vers la ville, le complexe se présente sous la forme d'un îlot avec en son centre, la salle des pas perdus de 1.800 m², baignée de lumière grâce à l'impressionnante verrière qui la surplombe.

Le nouveau Palais de Justice compte, entre autres, une grande salle pour la cour d'assise et 14 salles d'audience. Les étages rassemblent les bureaux du personnel et des magistrats.

De nombreuses mesures énergétiques et environnementales

Le nouveau Palais de Justice répond aux critères de haute performance énergétique. Il s'inscrit dans le respect de la norme Ew-QZEN (norme quasi zéro énergie), qui s'applique à tous les bâtiments construits depuis 2021 et qui demande d'avoir une consommation d'énergie quasi nulle (consommation annuelle d'énergie primaire (Ew) de moins ou égale à 67) :

- Il dispose d'un type de double vitrage complété d'un vitrage supplémentaire à l'extérieur, offrant une meilleure isolation thermique et acoustique ;
- Il est composé de matériaux durables et de qualité :
 - Aménagement extérieur et du sol de la salle des pas perdus en pierres bleues belges naturelles et pierres de Vinalmont ;
 - Châssis intérieurs en bois ;
 - Aménagements et mobilier fixes en bois dans les salles d'audience ;
 - Acier CorTen décoratif dans la salle des pas perdus.
- Il est doté d'une citerne d'eau de pluie de 170 m3 permettant d'alimenter les toilettes et les toitures végétales intérieures ;
- Il dispose d'un bassin d'orage de 108 m3 et d'une citerne incendie de 120 m3 ;
- Il est équipé de 664 panneaux photovoltaïques, d'une puissance de 267 kWc, qui permettront de réduire la production de CO2 d'environ 111 tonnes par an.

Fiche technique

Pouvoir adjudicateur : Régie des Bâtiments

Développeur : AG Real Estate

Bureau d'études multidisciplinaire : Société momentanée AdP² (AUPA - CERAU - Atelier d'Architecture de Genval - Bgroup - GREISCH)

Entrepreneur démolition et déplacement collecteur d'égout : S.A. Eloy Travaux

Entrepreneur construction : S.A. CIT Blaton et S.A. BPC

Superficie du site : 3 ha 61 ares

Surface brute du Palais de Justice : 34.652 m²

Occupants : SPF Justice et Police Fédérale

Durée des travaux : 2020 - 2024

Durée de location : 18 ans (avec option d'achat à la fin du bail de location)

Enveloppe globale de l'investissement : 117 millions € TVAC

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght
(FR)
+32 (0)470 13 10 74
+32 (0)479 63 14 16
press@buildingsagency.be